

Développement et protection du patrimoine culturel

spécialité Actions culturelles et promotion du patrimoine

RNCP5224 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	Licence Professionnelle — Licence professionnelle
Code(s) NSF	342
Code(s) ROME	K1802, G1101, G1102, K1206
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/10/2019

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis

<http://www.univ-valenciennes.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Ce professionnel est chargé de l'animation du patrimoine et/ou de la médiation culturelle dans une structure publique ou privée.

Il présente une exposition, anime des ateliers pédagogiques, guide une visite, accueille et conseille le public.

Il agit dans le cadre de la conservation préventive des objets et des supports qui lui sont confiés et sait manipuler les œuvres (régie, gestion de support, conditionnement...)

Il participe à la politique culturelle de l'institution ou de l'entreprise (mécénat, visite et musées privés), il analyse les nouvelles dispositions politiques et juridiques en matière de promotion de la culture et du patrimoine.

Il prend des contacts en anglais et dans une autre langue, assure le courrier et le renseignement téléphonique.

Il crée et entretient un site web, élabore des supports promotionnels, assure les liens avec la presse.

Il utilise des outils bureautiques pour concevoir, programmer, gérer un projet.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Le diplômé maîtrise :

- la culture générale nécessaire à l'immersion rapide dans une équipe travaillant dans le patrimoine.
- les cadres juridiques et politiques dans lesquels il exerce son activité.
- les outils de recherche, d'élaboration du contenu scientifique d'un événement culturel (exposition, visite, manifestation).
- les gestes élémentaires de manipulation des objets et supports dont il a la responsabilité dans le cadre de la conservation préventive.
- les outils de production et de réalisation.
- la gestion financière et l'organisation d'un projet, dans le cadre d'une équipe.
- les aptitudes à développer un programme touristique autour de la culture.
- les qualités requises à l'oral comme à l'écrit pour communiquer avec aisance en français et au moins dans une

langue étrangère.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Activités récréatives, culturelles et sportives

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Nombres de ces métiers sont encore à inventer dans un domaine où la professionnalisation est récente.

Assistant territorial qualifié de conservation du patrimoine

Médiateur culturel

Assistant qualifié (bac +2 et concours CNFPT) ou assistant de conservation (bac et concours CNFPT)

Attaché territorial de conservation du patrimoine (bac+3 et concours)

Conférencier, animateur bac+3 et concours

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 2 à 3 sur 5.
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi, Non-attractivité salariale
Salaire médian (mensuel)	1 871 €
Familles professionnelles (FAP)	J4X63 — Employés du tourisme et agent de billetterie des transports · tension 2/5 (Faible) J5X81 — Techniciens et agents de maîtrise du tourisme · tension 2/5 (Faible) J6X90 — Cadres des transports et du tourisme · tension 3/5 (Modérée) V5X81 — Professionnels de l'animation socioculturelle · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	71 005
Jugés difficiles à recruter	42 %
Emplois saisonniers	64 %
Familles professionnelles (FAP)	J4X63 — Employés du tourisme et agent de billetterie des transports J5X81 — Techniciens et agents de maîtrise du tourisme J6X90 — Cadres des transports et du tourisme V5X81 — Professionnels de l'animation socioculturelle

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE
Idem

COMPOSITION DU JURY — VAE
Enseignants chercheurs et professionnels

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 31/10/2019

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF
<http://www.univ-valenciennes.fr>

Fiche officielle (France Compétences)
<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/5224/>